



Déroulé de l'AG statutaire de PAN

Le CODIR de PAN a retardé l'AG statutaire et les élections du nouveau CODIR en espérant que celle-ci puisse se dérouler en présentiel, dans des conditions normales. La situation sanitaire ne s'améliorant pas, il est impossible qu'elle se déroule normalement. Il faut donc nous adapter à cette situation quelque peu particulière.

Nous avons pensé organiser une AG virtuelle mais cela risque de poser des problèmes (connexion, mauvaise bande passante, ...). Ce sont les problèmes que nous rencontrons lors des CODIR à 10/12 personnes ... alors à 100 ou plus, nous n'osons imaginer.

Déroulé de l'AG

Nous avons donc opté pour une AG par correspondance totalement dématérialisée, où tous les documents que nous devons vous présenter vous seront envoyés préalablement. Nous sommes conscients que ce n'est pas l'idéal, mais il faut avancer et c'est la meilleure solution que nous ayons trouvée.

Les adhérents inscrits en 2020 devront valider les différentes étapes de l'AG par un vote, comme dans une AG « normale » le vote n'est pas à bulletin secret. Ce vote sera réalisé de manière électronique à l'aide de l'outil BALOTILO, nous reviendrons sur les modalités précises du vote par la suite.

ATTENTION : Nous vous proposerons deux votes distincts, ces votes seront ouverts dès la réception du mail qui vous sera envoyé le 1/02/ 2021 et jusqu'au 15/02/2021 à minuit.

Le premier concernera les documents qui vous ont été envoyés, vous devrez donc vous prononcer sur :

1. Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2019.
2. Le rapport moral du Président.
3. Le rapport d'activité du Secrétaire.
4. Les comptes 2019/2020 de l'association présentés par la Trésorière (Quitus).
5. Le budget prévisionnel pour l'année 2020-2021.
6. L'autorisation pour le Président et le Trésorier de déposer des demandes de subventions et de prêts.

En ce qui concerne les questions que vous pourriez vous poser sur les documents présentés, ou sur l'action du CODIR en 2019/2020, nous y répondrons en toute transparence, sur le site de l'association. Vous aurez donc la possibilité de nous questionner par voix de mail (mail à adresser à cdb@plongeeaignenautique.fr qui transmettra au CODIR).

Le second concernera l'élection du nouveau CODIR.

Dans une vie normale, nous aurions voté à bulletin secret, nous aurions ensuite dépouillé le vote pour l'élection des membres du nouveau CODIR. Le nouveau CODIR se serait réuni afin d'élire le bureau et ensuite l'AG aurait validé le nouveau Président de PAN. Et nous aurions trinqué ensemble 😊. Oui, mais ça c'était hier

Aujourd'hui, après le vote électronique à bulletin secret, le nouveau CODIR se réunira (certainement en visio-conférence) pour élire un nouveau bureau et il devra proposer la validation de ce bureau par un nouveau vote sans doute aussi électronique.

Explications sur le vote électronique avec BALOTILO

Nous avons choisi l'outil BALOTILO car il a déjà été utilisé ailleurs et les retours sont très bons, il est simple à utiliser et de plus il est gratuit pour le club.

Attention le vote est associé à **une seule adresse mail**, pour les familles il est nécessaire d'avoir autant d'adresses mail que de votants.

Vous recevrez un mail de : balotilo@email.balotilo.org



Balotilo

alain.anglade@oca.eu vous invite à participer au vote à bulletin secret :

Test élection CODIR
Groupe / Association : PAN

Pour voter, cliquez sur :
<https://www.balotilo.org/v/72468/ATUZkYF11y6AToiv>

Ce lien est personnel. Veillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au jeudi 10 décembre 2020 à 20h00 (heure de Paris) pour participer.
Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du jeudi 10 décembre 2020 à 20h00.
Votre clé de contrôle est "984431".

Bon vote !

L'équipe de Balotilo

Copie d'écran du mail reçu lors d'un test

Il vous suffira ensuite de vous connecter sur le site et vous laisser guider pour les différentes étapes du vote.

Pour le premier vote sur les points présentés pour l'AG vous aurez à vous prononcer :
POUR – CONTRE – NE SE PRONONCE PAS

Pour le second vote, vous aurez à élire **14 personnes maximum** (ou moins) sur une liste de 27 personnes qui se présentent au nouveau CODIR.
Il faut donc cocher les noms que vous choisissez et 14 noms au maximum (pas de minimum).

Questions que vous pourriez vous poser

Le vote est-il anonyme ?

OUI – Le code qui vous est envoyé est personnel, unique et associé à une adresse mail.

L'organisateur connaît-il votre code ?

NON – puisqu'il est personnel

Comment se passe le suivi du vote ?

À tout moment l'organisateur peut suivre le nombre de votants

Comment l'organisateur visualise-t-il les votes ?

La seule information et trace que nous avons est un numéro associé à un vote :

Clé	Votes
191304	Vote 1 : [H] ANGLADE Alain, [Y] VIGIER Patrick
283760	Vote 1 : [A] COMPAGNON Catherine, [B] PAPIN Sophie, [D] PINET Chantal, [E] SERVELLA Claire, [G] XALLE Christelle, [H] ANGLADE Alain, [I] BRETON Eric, [J] COMPAGNON Franck, [K] DAUVERGNE Christophe, [M] ESCHAPASSE Olivier, [N] ESTABLE Michel, [P] GALBA Olivier, [Q] HAMON Franck, [S] JAUVAT Stephane
297380	Vote 1 : [B] PAPIN Sophie, [D] PINET Chantal, [E] SERVELLA Claire, [H] ANGLADE Alain, [I] BRETON Eric, [L] DEI Christophe, [M] ESCHAPASSE Olivier, [N] ESTABLE Michel, [O] FLORENT Jérôme, [R] HERMANT Mathieu, [T] MARTEL Cedric, [W] RAMA Yann, [Y] VIGIER Patrick, [AA] WALFARD Olivier.
430062	Vote 1 : [A] COMPAGNON Catherine, [B] PAPIN Sophie, [C] PIERLOT Maryline, [D] PINET Chantal, [E] SERVELLA Claire, [F] VIALE Michele, [G] XALLE Christelle
529958	Vote 1 : [A] COMPAGNON Catherine, [B] PAPIN Sophie, [C] PIERLOT Maryline, [D] PINET Chantal, [E] SERVELLA Claire, [F] VIALE Michele, [G] XALLE Christelle, [H] ANGLADE Alain, [I] BRETON Eric, [J] COMPAGNON Franck, [K] DAUVERGNE Christophe, [L] DEI Christophe, [M] ESCHAPASSE Olivier, [N] ESTABLE Michel
543968	Vote 1 : [C] PIERLOT Maryline, [E] SERVELLA Claire, [F] VIALE Michele, [G] XALLE Christelle, [H] ANGLADE Alain, [I] BRETON Eric, [L] DEI Christophe, [O] FLORENT Jérôme, [R] HERMANT Mathieu, [V] NEFFATI Ferjani, [W] RAMA Yann, [X] ROUSSEL Bertrand, [Y] VIGIER Patrick, [Z] VINDIOLLET Gerald

Peut-on avoir accès aux résultats ?

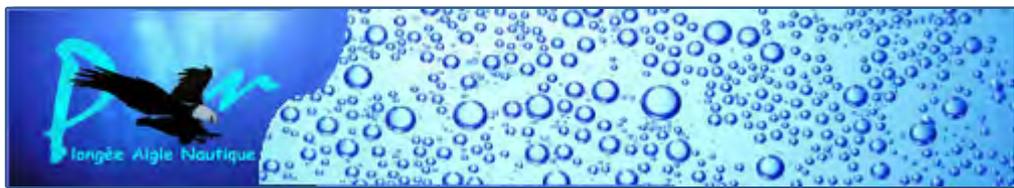
OUI – avec le code qui vous a été envoyé lorsque le scrutin est clos.

Quand est-ce que je dois voter ?

Les votes seront possibles du jour de la réception du mail (en principe le lundi 01/02/2021) pendant les 15 jours précédents la date de l'AG annuelle et de l'AG électorale à savoir le mardi 16/02/2021.

Puis-je modifier mon vote ?

OUI – tant que vous ne validez pas vos choix et que le vote reste ouvert, vous pouvez modifier vos votes.



AG 2020

BIENVENUE





Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle 2019

L'assemblée générale annuelle de Plongée Aigle Nautique s'est déroulée le Samedi 25 janvier 2020 à 09h00, Base Municipale de Nice / Base Nautique, Salle Baie des anges, 50 Bd Franck PILATTE, 06300 Nice.

Elle a rassemblé 44 membres sur 125, qui portaient 31 pouvoirs, 75 adhérents étaient donc présents ou représentés. Le quorum de plus du quart (32 au minimum) des inscrits nécessaires étant réuni, l'Assemblée Générale ordinaire annuelle est déclarée délibérante.

Le document annexé au compte rendu présente le support de présentation projeté aux adhérents en AG.

Ordre du jour

1. Proposition d'un Président de séance
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée Générale 2016
3. Rapport moral présenté par le Président
4. Rapport d'activité présenté par le Secrétaire
5. Rapport financier 2019 présenté par la Trésorière.
 - a. Approbation des comptes du 1 octobre 2018 au 30 septembre 2019
 - b. Quitus des comptes 2019
 - c. Budget prévisionnel 2019-2020
6. Présentation de la nouvelle organisation de la PAN
7. Autorisation pour le Président et la Trésorière de déposer des demandes de subvention et de prêt
8. Questions diverses suivant l'article 9 par courrier avant le 18 janvier 2020
9. Clôture de l'AG suivie d'une collation.



Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle 2019

1. Proposition d'un Président de séance :

Alain ANGLADE a été nommé à l'**unanimité des votants** (0 contre, 0 abstention) Président de séance.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée Générale 2018 :

Le rapport de l'assemblée générale 2018 a été validé à l'**unanimité des votants** (0 contre, 0 abstention).

3. Rapport moral par le Président :

Le rapport moral présenté par le Président du club a été validé à l'**unanimité des votants** (0 contre, 0 abstention).

4. Rapport d'activité par le Secrétaire :

Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire du club a été validé à l'**unanimité des votants** (0 contre, 0 abstention).

5. Rapport financier 2019 :

a. Approbation des comptes du 01 octobre 2018 au 30 septembre 2019

Après explication des documents présentés en séance par la Trésorière, son rapport 2018/2019 a été validé à l'**unanimité des votants** (0 contre, 0 abstention).

b. Quitus des comptes 2019

Le Quitus des comptes a été donné à l'**unanimité des votants** (0 contre, 0 abstention).

c. Budget prévisionnel 2019-2020

Le budget prévisionnel a été **approuvée par l'ensemble des participants et représentés, moins 5 (cinq) absentions, soit 70 (soixante-dix) voix.**

Dépenses prévisionnelles 2020

Achats matériel et fourniture :

- Renouvellement indispensable du matériel de plongée pour faire face aux dégradations, vols et vieillissement des équipements donc environ 10 000€ de prévu au lieu de 7 000€ pour l'exercice précédent.
- Maintien du montant de dépenses liées aux entretiens bateaux/compresseur :
Il est prévu un certains nombres de dépenses sur les bateaux, mais ceci ne tiens évidemment pas compte des dépenses liées au naufrage d'un bateau, survenu le 02 janvier 2020 (Marius).
- Achat de petit matériel nécessaire à l'entretien de la base comme karcher, aspirateur à eau etc..
- Achat de matériel informatique pour renouveler le matériel aujourd'hui obsolète.

Achat service extérieur

- Sous-traitance : Intégration d'un moniteur en renfort pendant la haute saison sur 1 ½ mois.
- Divers licences : idem que 2019



Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle 2019

Charges de personnel

- Prise en compte d'un nouveau salarié sur une base de 1 600 € Net/mois à partir de Mars 2020 au mieux.
- Prise en compte de la baisse des charges selon la nouvelle Loi de finance et des charges complémentaires liées à l'embauche d'un nouveau salarié.

Dotations aux amortissements

- Prise en compte d'une année complète d'amortissement pour les deux nouveaux moteurs ainsi qu'un prorata pour l'un des derniers moteurs à renouveler (Fanny) avec une acquisition avant la haute saison.

Recettes prévisionnelles 2020

Vente de produits

- Plongées : Recettes prévisionnelles équivalentes à l'année 2019, malgré un projet de développement de l'activité.
- Formations : Identiques à l'année 2019.
- Permis bateau : d'ores et déjà 6 inscrits sur le nouvel exercice et 5 demandes en attentes.
- PMT : légèrement en baisse par précaution étant donné les aléas liés aux négociations avec le CDMM.
- Reventes : à peu près identique à l'année 2019.
- Cotisations : Idem 2019.
- Licences : Idem 2019.

Subventions d'Investissement:

- Intégration de l'amortissement annuel des deux moteurs comme l'année 2019.

6. Présentation de la nouvelle organisation de la PAN :

Une nouvelle organisation du club a été présentée en séance appuyé par un constat exposé en trois points. L'analyse présentée a exposé la nécessité d'apporter une nouvelle dynamique au club en faisant évoluer la structure pour répondre aux besoins des adhérents.

Il a été proposé d'intégrer un 2^{ème} moniteur salarié à l'année, pour un tuilage avec le chef de base sur des périodes spécifiques. Par ailleurs, un accompagnement supplémentaire les weekends permettra d'offrir toute l'année des formations et des sorties pour les adhérents du club, qui sera en mesure de répondre à toutes les demandes.

Cette nouvelle organisation a suscité de nombreuses questions de la part des adhérents présents.

En particulier sur l'organisation du planning du nouveau salarié envisagé et la dynamique prévisionnelle de l'activité liée à cette nouvelle embauche. Le CODIR a répondu à l'ensemble de ces questions.



Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle 2019

7. Autorisation pour le Président et la Trésorière de déposer des demandes de subventions et de prêts :

Il est donné autorisation au Président et à la Trésorière de déposer des demandes de subventions et de prêt à l'**unanimité des votants** (0 contre, 0 abstention).

8. Questions diverses suivant l'article 9 par courrier avant le 1^{er} décembre 2019 :

Aucune question diverse n'a été reçue.

Toutefois les membres du CODIR présents à l'AG ont répondu aux diverses questions des adhérents.

A savoir :

- Point sur la date tardive de l'AG tardive qui obère le vote adhérents présents sur la saison 2018/2019 et non encore réinscrits sur 2019/2020,
- Point sur l'accès au PV des Codir,
- La demande d'information des adhérents sur la suite à donner au naufrage du Marius, après expertise et analyse des options étudiées par le Codir.

9. Clôture de l'AG suivie du « pot de l'amitié ».

L'AG est clôturée à 12h30, les participants sont conviés à partager une collation.

Nice, le 30 janvier 2020

Le Président

André Rauch

Le trésorier

Claire Servella

le Secrétaire

Christophe Dei



AG 2020

Vote 1 :

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019





AG 2020

RAPPORT MORAL 2019/20





ASSEMBLEE GENERALE 2020 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonjour à tous et toutes,

Allez, un dernier rapport moral pour moi.

Quatre ans à œuvrer pour le bien de tous, cela a été un grand plaisir.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui par leur présence font fonctionner le club.

Les plongeurs qui nous permettent de continuer à faire notre passion dans ce lieu hautement agréable.

Merci aussi au représentant de la Mairie de Nice, Alain Giraud et au directeur des sports Monsieur Emmanuel Charlot.

Un grand merci aussi à notre chef de base Sylvain qui travaille sans relâche et même pendant ses vacances.

Mes remerciements tout particuliers à Christophe Dei qui pendant ces quatre ans a travaillé d'arrache-pied pour me seconder dans ma fonction.

Il est dur de faire avancer un club associatif comme le nôtre après l'avoir connu il y a plus de 20 ans, certains regrettent les changements comme disent nos anciens « c'était mieux avant », et bien moi je suis content du changement cela permet de rencontrer des personnes très enrichissantes et de ne plus être enfermé dans son petit monde.

Pendant quatre ans j'ai essayé de concilier les intérêts du club et les revendications de certains et vous pouvez me croire il y en a..... (des revendications). Mais j'ai toujours fait passer les intérêts du club en premier et tant pis si certain m'ont traité de « psychorigide » pour rester correct.

Nous avons repris la gestion du club avec des finances au plus mal et aucune vue sur l'avenir.

Certains me diront oui mais, les finances étaient là, je le concède mais la trésorerie n'est pas tout, les perspectives d'avenir financières n'étaient pas bonnes, des dépenses engagées ne nous ont laissé aucune marge de manœuvre.

Nous avons beaucoup discuté sur le devenir de la base aux vues des finances à recevoir et des dépenses à venir.

Nous vous avons proposé et nous vous remercions d'avoir soutenu l'augmentation de la cotisation annuelle pour plus de manœuvre financière.

Cela a permis de renouveler en grande partie la motorisation des bateaux, aidés par la ville de Nice et le Conseil régional, de renouveler une partie du matériel et de palier aux pannes inhérentes de notre activité rapidement.

Certains nous avaient prédit une perte conséquente de membres et logiquement des plongées en moins. Bien au contraire, nous avons eu une augmentation sur les cotisants et les plongées et cela depuis quatre ans.

L'année dernière le bilan de la saison était très bon.

Un avenir radieux pour les plongeurs.

Mais comme tout, il y a des impondérables, comme un bateau qui coule, une crise sanitaire.

Je pense que la crise a bien été gérée même si tout n'est pas fini et que les années à venir seront dures pour notre structure comme beaucoup en France.

Nous avons pu assurer une partie de l'activité de l'été, en faisant plonger le maximum de personnes avec les contraintes imposées.

Continuons pas à pas et nous avancerons.

J'ai pris énormément de plaisir à rencontrer bon nombre d'entre vous au cours des plongées et des formations sur la base.

Je passe la main l'esprit tranquille au futur CODIR.

A très bientôt sous l'eau.

André RAUCH

Association Loi 1901 déclarée le 05 janvier 1998-Déclaration préfecture W062003423

Déclaration DDCS N° 98.12-06

Agrément DDCS 06-S-10-12-D -Club FFESSM n°33060400 -Siret : 41853204000015

Tel fixe : 04 93 89 23 33 - Mobile : 06 75 79 13 12

mail: plongeeaignenautique@gmail.com - site : www.plongeeaignenautique.fr

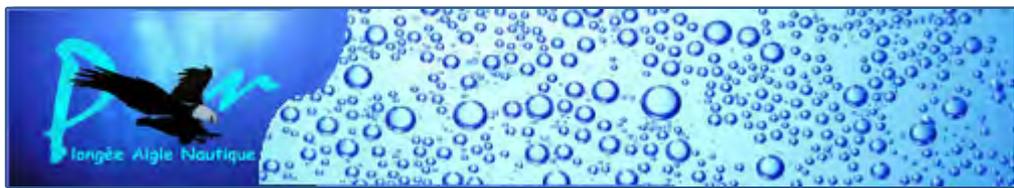
50 Bd Franck Pilate 06300 NICE



AG 2020

Vote 2 :
Approbation du rapport moral du Président





AG 2020

RAPPORT D'ACTIVITE 2019/20 une année au ralenti





Une année sous le signe de la pandémie

Pas simple cette année !

Nous l'avons déjà mal commencée avec le naufrage du Marius.

Puis arriva les premières annonces d'une crise sanitaire mondiale suivies par un confinement dès le mois de mars.

Une année ponctuée par des phases d'interruption d'activité, de reprise avec la mise en place de procédures spécifiques, de limitation du nombre de plongeurs, de désinfection, de non accès aux douches, bref tout ce que vous avez vécu et vivez encore...

Et nous dans tout cela ? Et bien il a fallu faire face : trouver les aides de l'état, se préparer aux reprises de l'activité, entretenir le matériel, investir dans de l'équipement, réparer le Marius et faire en sorte que nous puissions plonger et toute sécurité.

Nous avons du aussi mettre un frein aux projets que nous avons pour PAN avec la création d'un poste de moniteur et une diversification de nos activités. Arrêter les formations en piscine et les finaliser tant que possible en mer, essayer de trouver des solutions pour recevoir les élèves du Parc Impérial et les étudiants de la fac qui n'ont pas donné suite étant donné les conditions sanitaires mises en place et surtout moins de plongées.



Une année sous le signe de la pandémie

Alors cette année nous n'allons pas reprendre la présentation habituelle du rapport d'activité, cela n'aurait pas trop de sens.

Les bilans comptables (de la saison et prévisionnel) présentés dans le rapport financier parlent d'eux-mêmes, pour faire simple nous avons une baisse de 33% de notre chiffre par rapport à celui de l'année dernière. Baisse qui n'est pas seulement due à la situation sanitaire mais aussi au fait qu'il manque sur la saison estivale la présence permanente d'un deuxième moniteur

Dernier point et pas des moindres, cette année vraiment spéciale nous demande à tous beaucoup d'efforts, et même si nos finances se portent plutôt bien, plus que jamais nous devons être vigilants aux dépenses :

- consommation du carburant,
- consommation d'eau,
- entretien du matériel,
- remplissage des bateaux,
- etc,

Malgré tout, nous avons continué de plonger, les formations ont repris et nous nous adaptons aux évolutions des consignes sanitaires pour garantir la sécurité de tous.

La station Nitrox

- Un grand merci à Didier pour la gestion de la station de gonflage qui a passé la main à Michel en attendant la publication d'un appel à candidature.

Finances Station Nx	2018			2019			2020			
	Crédit	Débit	Mémo	Crédit	Débit	Mémo	Crédit	Débit	Mémo	
Report N-1	834,06		Solde au 23/08/2017	872,17		Solde au 30/09/2018	802,06		Solde au 30/09/2019	
Adhésion	560,00		17 Abonnés dont 16 payants + PAN	770,00		23 Abonnés (22 payants (1 pour 2020) + PAN)	525,00		17 Abonnés (15 sur 2020 + 1 payant en 2019 + PAN)	
Vente Gaz Oxygène	1 507,70		Vente O ₂ 75 996 l dont 17 950 l Gazelec	1 067,34		Vente O ₂ de 53 367 l (Environ 5 B50)	836,44		Vente O ₂ de 41 822 l (Environ 4 B50)	
Vente Gaz Helium	242,35		Vente He ou Régul : 7 455 l				100,00			
Factures Oxygène		1 175,95	Achat SOL : 12 B50 O ₂		553,06	Achat SOL : 5 B50 O ₂		354,53	Achat SOL : 3 B50 O ₂ (4 mais 2 livrées sous gonflées)	
Factures Helium		365,27	Achat SOL : 1 B50 He							
Factures Abonnement		710,40	Abonnement 2017-18 pour 7 B50		721,58	Abonnement 2018-19 pour 7 B50		230,90	808,18	Abonnement 2019-20 pour 5 B50 (808,18 - Avoir 230,90€)
Factures Entretien					632,81	Flexibles, Kits (Vannes, A/R), Vanne, Cellule O ₂ , ...		184,50	Sécurisation B50 (Clapets Anti retour)	
Factures Diverses		100,32	Remboursement BOTTAU							
Total général	3 224,11	2 351,94		2 709,51	1 907,45		2 494,40	1 347,21		
Solde		872,17	Solde au 30/09/2018 (avant abonnement 2018-19)		802,06	Solde au 30/09/2019 (avant abonnement 2019-20)		1 147,19	Solde au 30/09/2019 (avant abonnement 2019-20)	

FactureAbo N+1		721,58	Abonnement 2018-19 pour 7 B50. Facture au 30/09, Payable le 30/10/2018		750,00	Abonnement 2019-20 pour 7 B50. (Estimation max) Facture au 30/09, Payable le 30/10/2019		600,00	Abonnement 2020-21 pour 5 B50. (Estimation max) Facture au 30/09, Payable le 30/10/2019
Solde		150,59	Solde au 30/09/2018 (après abonnement 2018-19)		52,06	Solde au 30/09/2019 (après abonnement 2019-20)		547,19	Solde au 30/09/2020 (après abonnement 2020-21)

Oxygène "Vivant"	2018			2019			2020		
	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo
B50	27 270		En Stock (545,4 bar)	19 915		En Stock (398,30 bar)	15 685		En Stock (313,70 bar)
Abonnés Actifs		33 031	Avoir Abonnés Station		31 175	Avoir Abonnés Station		34 182	Avoir Abonnés Station
Abonnés inactifs		25 182	Avoir Abonnés PAN uniquement		15 354	Avoir Abonnés PAN uniquement		20 433	Avoir Abonnés PAN uniquement
Total	27 270	58 213		19 915	46 529		15 685	54 615	
Balance		-30 943	-Si tous les Abonnés PAN demandent leur Gaz : Soit 3 B50 + les pertes => 4 B50 soit 400 € -Si remboursement Coût Max 600,00 € (30m3 X 20€)		-26 614	-Si tous les Abonnés PAN demandent leur Gaz : Soit 3 B50 (dont les pertes) => 332 € -Si remboursement Coût Max 540,00 € (27m3 X 20€)		-38 930	-Si tous les Abonnés PAN demandent leur Gaz : Achat de 4 B50 (dont les pertes) => 480 € -Si remboursement gaz non disponible Coût Max 780 € (39m3 X 20€)



Rapport d'activité 2019/2020

La station Nitrox

Oxygène Archivée	2018			2019			2020			
	Position	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo
Abonnés Archivés			48 782	Avoir Ex Abonnés PAN et Station		57 164	Avoir Ex Abonnés PAN et Station		56 258	Avoir Ex Abonnés PAN et Station
Total			48 782	Gaz Abandonné		57 164	Gaz Abandonné		56 258	Gaz Abandonné

Hélium "Vivant"	2018			2019			2020			
	Position	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo
B50		9 950		En Stock (199 bar)		9 850	En Stock (197 bar)		8 685	En Stock (173 bar)
Abonnés Actifs			0	Avoir Abonnés Station		0	Avoir Abonnés Station		2 219	Avoir Abonnés Station
Abonnés Inactifs			2 874	Avoir Abonnés PAN uniquement		1 540	Avoir Abonnés PAN uniquement		126	Avoir Abonnés PAN uniquement
Total		9 950	2 874			9 850			8 685	2 345
Balance			7 076	La vente rapportera environ 350 € (7m3 X 50€)		8 310	La vente rapportera environ 415 € (8,3m3 X 50€)		6 340	La vente rapportera environ 315 € (6,3m3 X 50€)

Hélium Archivé	2018			2019			2019			
	Position	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo	Stock	Avoir	Mémo
Abonnés Archivés			6 936	Avoir Ex Abonnés PAN et Station		8 270	Avoir Ex Abonnés PAN et Station		8 270	Avoir Ex Abonnés PAN et Station
Total			6 936	Gaz Abandonné		8 270	Gaz Abandonné		8 270	Gaz Abandonné

Tarifs	2017			2018			2019			2020		
	Prix Unitaire	Coût (l)	Mémo	Prix Unitaire	Coût (l)	Mémo	Prix Unitaire	Coût (l)	Mémo	Prix Unitaire	Coût (l)	Mémo
B50 - Location				101,50 €			103,09 €			115,46 €		
B50 - Transport	- €		Gratuit	- €		Gratuit	- €		Gratuit	- €		Gratuit
B50 - ADR	- €			12,00 €			13,44 €		+ 12% Constaté	14,36 €		+ 6,7% Constaté
B50 - Oxygène	95,70 €	1,03 cts	ADR inclus	86,76 €	1,15 cts	+ 3,2%	97,17 €	1,20 cts	+ 12% Constaté	103,82 €	1,20 cts	+ 6,8% Constaté
B50 - Helium	192,00 €	2,08 cts	ADR inclus	353,28 €	3,95 cts	+ 90%	547,59 €	6,07 cts	+ 55% Annoncé	547,59 €	6,07 cts	
Pan - Abonnement	35,00 €			35,00 €			35,00 €			35,00 €		
Pan - Oxygène (l)	0,018 €	1,80 cts		0,020 €	2,00 cts		0,020 €	2,00 cts		0,020 €	2,00 cts	
Pan - Helium (l)	0,029 €	2,90 cts		0,050 €	5,00 cts		0,050 €	5,00 cts	A révaloriser	0,050 €	5,00 cts	A révaloriser
GazElec - Oxygène				0,026 €	2,60 cts							

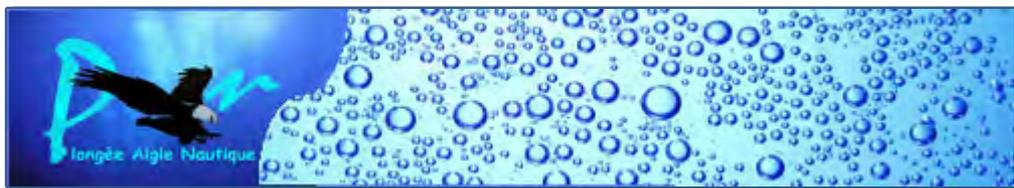
Estimation

- Appel à candidature pour reprendre la gestion de la station.
- Maintien de la participation annuelle à 35€ pour accéder à la station.
- Maintien du prix de l'oxygène pour l'instant mais le prix de l'hélium doit être révisé.



Vote 3 :
Approbation du Rapport d'activité présenté par le
Secrétaire



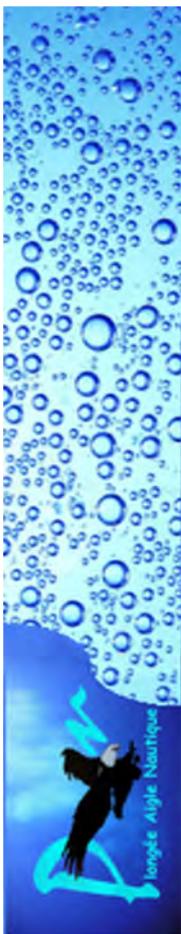


AG 2020

Rapport Financier 2019/20



CHARGES	Montant		PRODUITS	Montant	
	2020	2019		2020	2019
Achats Matériel et fourniture	49.109	49.565	Vente de produits	99.606	146.977
			Plongées	39.379	54.930
Achat matériel	4.881	7.051	Baptêmes	6.660	6985
Achats pour revente	857	996	Plongées Encadrées	14.944	25.258
Essence	5.849	8.957	Plongées Autonomes	16.505	17.164
Locations base & TPE	10.776	13.519	Plongée Moniteur	1.270	5.523
Entretien Bateau/Matos	19.990	12.585	Formations	9.344	28.375
Assurance et Formation	4.357	3.706	PMT	14.570	13.120
Oxy Nitrox	932	553	Nitrox	936	947
Fourniture bureaux	584	810	Cotisation	22.325	29.820
Oxygène et Pharmacie	7	0	Licence	6.367	10.417
Fournitures Permis bateau	338	594	Permis Bateaux	1.810	0
Petits outillages et matériel	538	794	Revente	4.875	9.368
Autres services extérieurs	14.335	22.361	Subventions d'exploitation	5.615	0
Sous traitance	4.580	6.960	Aides Covid	5.615	
Honoraires (compta et divers)	1.742	1.762			
Déplacements, reception	836	1.428			
Telephone/timbres	692	698			
Divers Licences	6.058	11.002			
Services bancaires, autres	427	511			
Charges de personnel	45.847	51.065	Transfert de charges	16.654	443
Salaires	31.855	36.663			
Congés payés	1.534	109			
Charges sociales	11.345	13.672			
Autres charges	474	28			
Formation continue et taxe	639	593			
Dotations Amortissements	17.152	9.283	Produits financiers	51	87
Dotations amortissements Exception	12.656	0	Produits exceptionnels	23	0
Dotations aux amortissements	4.496	9.283	Subvention investissement	4.000	4.009
Différence règlements	1	1	Différence règlements	2	1
TOTAL DES CHARGES	126.444	132.275	TOTAL DES PRODUITS	125.952	151.517
Excédent (bénéfice)	0	19.241	Insuffisance (déficit)	-492	0





Rapport Financier 2019/2020

Il est à noter que le bilan financier 2019/2020 présente **une perte de 492€**, alors que le bilan 2018/2019 présentait un résultat excédentaire de 19 241 €. Nous avons malgré tout sauvé les meubles!

Quelques explications:

➤ **Concernant les Dépenses 2019/2020**

Achats matériel et fourniture :

- Achat matériel : dépenses en diminution de 2 170€. Nous avons abandonné l'achat de matériel de plongée nécessaire à l'accueil du Parc Impérial et autres.
- Essence : la baisse de l'activité suite au 1^{er} confinement et aux mesures post confinement (rationalisation des bateaux) explique la diminution de + 3 100€.
- Location base : baisse du cout de - 2 743€, liées à la baisse des charges de l'Aigle Nautique suite au confinement et une aide communale complémentaire.
- Entretien bateaux/matériels: en augmentation suite au rachat de matériel pour armer le Marius après son avarie, la réparation de la coque et l'entretien des deux compresseurs (base et piscine).
- Fournitures diverses : en baisse de manière générale. Achat d'un nouvel équipement informatique pour le chef de base (dans les amortissements).
- Assurances: en hausse suite à l'augmentation de la cotisation annuelle de la MAIF après l'avarie du Marius (de 224€/mois à 359€).



Achat autres services extérieurs

- Sous-traitance : correspond à la rémunération de moniteurs non salariés, l'un à temps plein et l'autre en appui, cet été. Etant donné la date de réouverture de l'activité et les contraintes d'accueil, cette dépense est en baisse par rapport à l'année précédente.
- Licences : très grosses baisse de 4 944€. Nous sommes 162 licenciés en 2019/2020 contre 284 l'année dernière. La pandémie a créé une désaffection des licenciés. Regrettable...

Charges de personnel

- Salaires : - 4 808 € qui correspond aux aides Covid de l'Etat, en lien avec la mise en chômage partiel du chef de base pendant le confinement.
- Charges sociales : Baisse des charges de 2 327€, qui correspond à la période de mise en chômage partiel du chef de base.
- Congés payés : En nette augmentation + 1 400€. Correspond aux congés non pris par le chef de base donc dus. Nous n'avons pas souhaité imposer une prise de congé pendant le confinement, étant donné le travail et l'engagement de Sylvain jusqu'alors.

Dotation aux amortissements :

- Correspond aux amortissements de l'ensemble de nos matériels lissés sur plusieurs années: Avec par rapport à l'année précédente, l'impact du reste à amortir pour le moteur du Marius acheté en février 2019 mais sinistré, la dépense devait être réinjectée dans notre bilan (12 656€). L'amortissement du nouveau moteur acheté en septembre 2020 est lissé sur 5 ans au prorata, amortissement du César acheté mi-juin 2018 et du matériel informatique nouvellement acheté (février 2020).



➤ Recettes 2019/2020

Comme annoncé l'année dernière les recettes sont présentées avec le détail par activités grâce à l'installation de la nouvelle caisse. Le suivi de notre activité en est donc facilité.

Vente de produits :

- Recettes plongées : baisse significative des recettes de 15 551€, nous savons tous pourquoi...
Recettes plongées encadrées : en baisse de 10 314€.
Recettes plongées autonomes : heureusement à peu près à l'équilibre grâce à l'arrêt des tarifs à 10€...
Recettes plongées moniteurs : diminution de 4 253€
Comme l'année dernière nous avons extradé du bilan, les recettes des produits constatés d'avance pour 5 029€ contre 3 940 € l'année dernière.
- Recettes formations : 19 031€ de baisse. Cette année nous n'avons pas pu réaliser les formations telles que prévues et la mauvaise communication lors de la journée des associations (manque de bénévoles) nous a fait défaut. Attention en 2021, car la manifestation a été annulé...
- Recettes PMT : en légère augmentation grâce à la convention avec le CDMM.
- Cotisations : Grace à l'AG du 25.12.2019 beaucoup d'entre vous ont renouvelé leurs cotisations. Mais nous constatons une perte d'environ 7 500€, ce qui n'est pas négligeable. 222 cotisants contre 303.
- Licences: baisse équivalente à nos dépenses
- Permis côtier : première recette depuis la mise en place.
- Revente : l'imputation de certaines recettes sur ce poste a été précisé depuis fin 2018.



Subvention d'exploitation :

- Correspond aux aides Covid que nous avons appelé pour la période du confinement et d'interdiction d'ouverture de la base.

Transfert de charges :

- Ils correspondent au paiement de la MAIF suite à l'avarie sur le Marius pour le moteur acheté en 2019.

Subvention investissement :

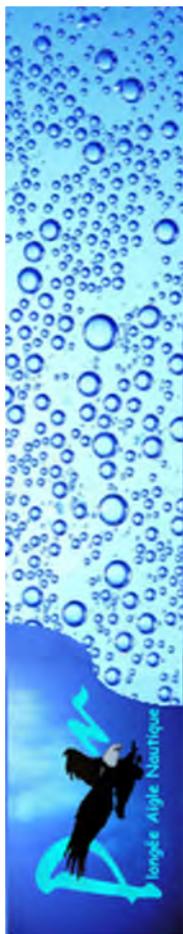
- Les subventions de la Région et de la ville de Nice pour l'achat de deux moteurs en 2018 et 2019 sont amorties sur 5 ans.

Nous avons donc réussi à laisser un bilan à peu près à l'équilibre, ceci étant la vente de produits a baissé de 47 000€ soit 32%, avec une baisse de 28% des recettes plongées.

Nous avons aussi bénéficié des jeux en écriture entre l'amortissement exceptionnel à payer et le transfert de charges reçu en recette, suite à l'avarie sur le Marius.

**COMPARATIF
PREVISIONNEL
2020 – BILAN 2020**

CHARGES	Montant		PRODUITS	Montant	
	2020	Prévi 2020		2020	Prévi 2020
Achats Matériel et fourniture	49.109	52.205	Vente de produits	99.606	143.900
Achat matériel	4.881	10.049	Plongées	39.379	54.000
Achats pour revente	857	1.000	Formations	9.344	28.000
Essence	5.849	9.000	PMT	14.570	12.000
Locations base & TPE	10.776	13.558	Nitrox	936	1.000
Entretien Bateau/Matos	19.990	11.063	Cotisation	22.325	27.000
Assurance et Formation	4.357	3.300	Licence	6.367	10.700
Oxy Nitrox	932	600	Revente	4.875	9.000
Fourniture bureaux	584	2.300	Permis Bateaux	1.810	2.200
Oxygène et Pharmacie	7	0			
Fournitures Permis bateau	338	326			
Petits outillages et matériel	538	1.009			
Autres services extérieurs	14.335	18.700	Subventions d'exploitation	5.615	0
Sous traitance	4.580	3.600	Aide Covid	5.615	
Honoraires (compta et divers)	1.742	1.780			
Déplacements, reception	836	1.050			
Telephone/timbres	692	700			
Divers Licences	6.058	11.000			
Services bancaires, autres	427	570			
Charges de personnel	45.847	69.565	Transfert de charges	16.654	0
Salaires	31.855	51.351			
Congés payés	1.534	0			
Charges sociales	11.345	17.004			
Autres charges	474	50			
Formation continue et taxe	639	1.160			
Charges financières (emprunt)	0	190	Produits financiers	51	90
Charges exceptionnelles	0	0	Produits exceptionnels	23	0
Dotations aux amortissements	17.152	7.330	Subvention investissement	4.000	4.000
Différence réglemets	1	0	Différence réglemets	2	0
TOTAL DES CHARGES	126.444	147.990	TOTAL DES PRODUITS	125.952	147.990
Excédent (bénéfice)	0	0	Insuffisance (déficit)	-492	0





Vote 4 :
Approbation des comptes 2019/2020 (quitus)



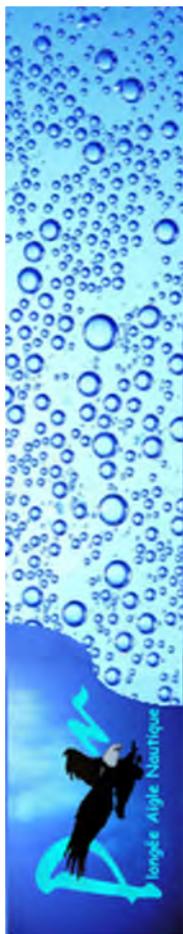


AG 2020

Budget Prévisionnel



BILAN PREVISIONNEL 2021



CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats Matériel et fourniture		38.677	Vente de produits		98.100
Achat matériel (plongée)	3.400		Plongées	40.000	
Achats pour revente	800		Formations	11.000	
Essence	6.800		PMT	13.000	
Locations base	11.850		Nitrox	800	
Entretien Bateau/Matos	9.007		Cotisation	21.000	
Assurance	4.200		Licence	6.100	
Oxy Nitrox	850		Permis bateaux	1.200	
Fourniture bureaux	390		Revente	5.000	
Fourniture Permis bateau	300				
Petits outillages et matériel	1.080				
Autres services extérieurs		15.320	Subventions d'exploitation		3.500
Sous traitance	5.500		Aide Covid	3.500	
Honoraires (compta)	1.750				
Déplacements, reception	800				
Telephone/timbres	700				
Divers Licences	6.000				
Services bancaires, autres	570				
Charges de personnel		45.200			
Salaires	32.000				
Congés payés	700				
Charges sociales	11.500				
Autres charges	350				
Formation continue	650				
Charges financières (emprunt)		0	Produits financiers		51
Charges exceptionnelles		0	Produits exceptionnels		0
Dotations aux amortissements		7.654	Subvention investissement		5.200
Différence réglemets		0	Différence réglemets		0
TOTAL DES CHARGES		106.851	TOTAL DES PRODUITS		106.851
Excédent (bénéfice)		0	Insuffisance (déficit)		



Budget prévisionnel 2020/2021

La réalisation du budget prévisionnel est cette année encore plus complexe qu'auparavant. Le manque de visibilité en lien avec la crise sanitaire nous oblige à prendre le maximum de précautions. C'est donc un bilan « Covid » que nous présentons, en espérant que nous puissions avoir une activité à peu près normale cet été.

➤ **Concernant les Dépenses 2020/2021**

- Le budget prévisionnel pour l'achat de matériels et fournitures reste équivalent au montant de 2019/2020, en dehors de celui pour l'entretien des bateaux et matériels. Nous avons projeté moins de dépenses car l'année va rester compliquée. Notre activité est quasi à l'arrêt depuis octobre 2020, par ailleurs nous n'aurons pas à gérer (on l'espère!) les dépenses exceptionnelles suite à l'avarie sur le Marius.
- Le budget prévisionnel pour les services extérieurs et licences est proposé un peu à la hausse. Nous espérons que l'activité sera plus dynamique cet été et nécessitera l'appui de moniteurs extérieurs.
- Concernant les charges de personnel nous avons, doré et déjà, intégré une période de chômage partiel de notre chef de base dans le cadre du 2nd confinement et futur...
- Le budget de dotation aux investissements a été calculé au prorata annuel de nos matériels restant à amortir.



Budget prévisionnel 2020/2021

➤ **Concernant les recettes 2020/2021**

- S'agissant des recettes prévisionnelles des ventes de produits, nous avons souhaité être très prudent. Nous nous sommes donc, plus ou moins, alignés sur les recettes de l'année passée.

Attention, nous avons conservé un montant important en recette de cotisations. Nous espérons en effet que l'activité reprenne pour le bonheur de tous, mais aussi qu'une démarche de soutien soit portée par les adhérents de l'association, si cela n'était pas le cas ...

- Pour ce qui est des subventions d'exploitations, nous avons reportées le montant des aides Covid de l'Etat.

Les subventions d'investissements sont calculées au prorata annuel du reste à amortir et nous n'en n'avons pas prévu de nouvelles. En effet, les dossiers que nous avons déposés en avril dernier, auprès de la ville de Nice et la Région, n'ont pu être arbitrés en 2020. Pour l'un nous attendons le retour de notre dossier présenté à la session du 17 décembre dernier, pour l'autre la demande sera soumise à un nouvel examen en mars prochain dans la perspective du vote du budget 2021.

Comme vous l'aurez compris ce budget est un budget dégradé et prudentiel. Nous espérons tous qu'il ne reflétera pas la réalité et que nous retrouverons le plus rapidement possible des conditions d'accès à notre passion a peu près normale.

Nous comptons sur vous pour épauler l'association et la faire perdurer!



AG 2020

Vote 5 :
Approbation du Budget prévisionnel





AG 2020

Vote 6 :

Autorisation pour le président et la trésorière de déposer des demandes de subventions et de prêts





AG 2020

Questions diverses



AG 2020

**MERCI DE NOUS
AVOIR LU**